larevuedupraticien

314, Bureaux de la Colline,
92213 Saint-Cloud Cedex
Tél.: 01 55 62 68 00 Fax: 01 55 62 68 12
revprat@gmsante.fr
www.larevuedupraticien.fr

DIRECTION DES RÉDACTIONS MÉDICALES
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean Deleuze

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Marie-Aude Dupuy

COMITÉ DE LECTURE ET DE RÉDACTION SCIENTIFIQUE
Jean-Noël Fiessinger, Jean-Michel Chabot, Jean-François Cordier, Claude-François Degos, Richard Delarue, Jean Deleuze, Olivier Fain, Bernard Gavid, Laurent Karila, Alexandre Pariente, Alain Tenaillon

A COLLABORÉ À CE NUMÉRO
Hélène Esvant

RELECTEURS ET CONSEILLERS SCIENTIFIQUES 2013-2014
Y. Agid, J.-C. Barbare, P. Bartolucci, F. Barlesi, P. Bartolucci, J. Belaisch-Allart, P. Bey, D. Choudat, S. Coscas, J.-C. Daubert, X. Deffieux, J.-C. Delchier, J.-R. Delpero, F. Desgrandchamps, F. Doz, M. Ferreri, M. Fix, T. Girard, J.-C. Guilland, C. Hill, K. Hoang-Xuan, L. Iserin, C. Isnard-Bagnis, X. Jouven, M. Lanteri-Minet, D. Lebeaux, J.-L. Mas, E. Masmejean, J.-F. Nicolas, J. Orgiazzi, L. Peyrin-Biroulet, J.-Y. Pierga, P.-F. Plouin, Y. de Prost, C. Robert, J.-A. Sahel, F. Schürhoff, C. Tourette-Turgis, P. Yeni, F. Zinzindohoué.

COMITÉ D'HONNEUR
Dominique Laplane

Secrétariat de la rédaction
Patricia Fabre

RÉDACTION EN CHEF TECHNIQUE
Chantal Trévoux (6806) ctrevoux@gmsante.fr
Directrice artistique
Cécile Formel (6928) cformel@gmsante.fr
Secrétaires de rédaction
Cristina Hoareau, Julie Pauly
Rédacteurs-réviseurs
Virginie Laforest, Jehanne Joly

larevuedupraticien®
est une publication de **GLOBAL MÉDIA SANTÉ SAS**
Principal actionnaire : ATMED SAS
www.globalmediasante.fr

GMS SANTÉ

Capital de 4 289 852 €
Durée de 99 ans à compter du 30.03.99
ISSN : 0035-2640 - Dépôt légal à parution
N° de commission paritaire : 0217 T 81658

IMPRESSION : SIEP, 77590 Bois-le-Roi

DIRECTION GÉNÉRALE-DIRECTION DES PUBLICATIONS
Alain Trébucq (6903) atrebucq@gmsante.fr

CONTRÔLE FINANCIER
Corinne Vandenbroucke (6852)
cvandenbroucke@gmsante.fr

DIRECTION MARKETING
Tatiana de Francqueville (6904)
tdefrancqueville@gmsante.fr
Responsable marketing et communication
Stéphanie Richard (6977) srichard@gmsante.fr
Emplois et carrières
Irène Rakotoharime(6957) irakoto@gmsante.fr
Petites annonces
Patricia Fabre (6971) pfabre@gmsante.fr

MEDICAL EDUCATION
Valériane Cariou (6818) vcariou@gmsante.fr
Chef de publicité
Nadia Belehssen (6808) nbelehssen@gmsante.fr

DIRECTION COMMERCIALE
Séverine Berquin (6913) sberquin@gmsante.fr
Cécile Jallas (6915) cjallas@gmsante.fr
Assistantes
Agnès Chaminand (6962) achaminand@gmsante.fr
Maria Costa (6881) mcosta@gmsante.fr
Chef de publicité Internet
Mélanie Macé (6811) mmace@gmsante.fr

RESPONSABLE DU MARKETING-BUSINESS DÉVELOPPEMENT
Solange Quina (6945) squina@gmsante.fr
Assistante
Brigitte Schifano (6838) bschifano@gmsante.fr

ABONNEMENTS
Abonnement France 1 an : 180 €
CCP Paris 202 A (Global Média Santé SAS)
Tél. : 01 55 62 69 75 ; 01 55 62 69 41
Fax : 01 55 62 69 56 abo@gmsante.fr

La revue adhère à la charte de formation médicale continue par l'écrit du Syndicat de la presse et de l'édition des professions de santé (SPEPS) et en respecte les règles. (Charte disponible sur demande). Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec la direction.

Les liens d'intérêts des membres du Comité de lecture et de rédaction scientifique sont consultables sur www.larevuedupraticien.fr **(Qui sommes-nous ?).**

Jean Deleuze
Rédacteur en chef

Qui a volé la pipe de Monsieur Hulot ?

Lorsqu'en juin nous avions évoqué ici l'hypothèse selon laquelle le paquet de cigarettes neutre figurerait dans le futur plan de lutte contre le tabagisme, pour être franc nous demandions à voir, tant dans ce domaine le recul a été grand ces dernières années. Mais, divine surprise, la ministre de la Santé s'avère sur cette question soudainement très offensive. Le plan comprend beaucoup de mesures importantes, mais le paquet neutre (prévu pour début 2016 et que seule l'Australie a pour l'instant adopté) est certainement la plus emblématique. Si bien des commentateurs doutent de son efficacité, la réaction épidermique des industriels du tabac à cette annonce et leur menace de procès montrent combien, en réalité, ils redoutent cette décision. Moins qu'un effet immédiat sur la consommation de cigarettes, on attend surtout du paquet neutre qu'il participe favorablement à un déconditionnement des plus jeunes vis-à-vis du marketing agressif des cigarettiers, ce qui rend ces derniers hystériques puisque c'est justement cette tranche d'âge, la plus à risque de dépendance, qu'ils ciblent pour maintenir un nombre élevé de consommateurs et remplacer les générations plus âgées qui décèdent de leur intoxication… On retiendra aussi que Mme Touraine s'est engagée sur des objectifs précis : diminuer de 10 % le nombre de fumeurs dans 5 ans, de 20 % dans 10 ans, pour que *« dans moins de 20 ans, les enfants qui naissent aujourd'hui soient la première génération de non-fumeurs »*. La ministre a affirmé qu'elle avait choisi son camp, celui de la santé publique. Ajoutera-t-elle son nom à ceux de Simone Veil et de Claude Évin qui ont marqué durablement de leur empreinte la lutte contre le tabagisme ?

Pour autant rien n'est gagné tant le lobbysme des cigarettiers est puissant. Un reportage télévisé a montré la capacité de la firme Philip Morris à faire déposer au Parlement européen, par les députés qui lui sont acquis, des amendements favorables à son action directement rédigés par ses soins.[1] En France, on apprend que deux députés, le socialiste Jean-Louis Dumont et le centriste Charles de Courson, viennent de déposer sans se concerter, sur le bureau de l'Assemblée nationale, exactement le même amendement *« au mot et à la virgule près »*, visant à limiter les taxes sur le tabac ![2] La ministre veut renforcer la transparence sur les activités de lobbying des industriels du tabac. C'est une urgence et, pour s'en convaincre, il suffit de lire l'ouvrage que consacre à ce sujet le Comité national contre le tabagisme, lequel recense des centaines de faits édifiants.[3] Ainsi la rocambolesque affaire Jacques Tati qui a vu la fameuse pipe de Monsieur Hulot disparaître mystérieusement sur une affiche de la cinémathèque, une suppression non demandée par les associations de lutte contre le tabagisme, mais mise en œuvre de sa propre initiative par une régie publicitaire dont un des gros clients est… Philip Morris, cela pour se prémunir d'une hypothétique action en justice que personne n'avait envisagée, d'où la création immédiate d'une polémique montée de toutes pièces sur le thème des excès liberticides de la loi Évin sur la création artistique ! Pendant ce temps, on continue à mourir du tabac et on ne devrait pas être loin du million de victimes en France depuis le début du XXIe siècle… •

1. Magazine Cash Investigation : « La grande manipulation de l'industrie du tabac ». France 2, 7 octobre 2014.
2. Pechberty M. « Deux députés enfumés par Philip Morris » Le Journal du Dimanche, 16 octobre 2014.
3. Eker F, Bégui not E, Martinet Y. « Ingérence de l'industrie du tabac dans les politiques de santé publique. État des lieux et recommandations ». Comité national contre le tabagisme, 2014, 416 pages, 25 €.

TOUS DROITS RESERVES - LA REVUE DU PRATICIEN